

La mise en lumière du conflit humain-goéland et sa gestion en France

Matiline Paulet and Frédéric Bioret

Volume 21, Number 2, October 2021

Sociétés, territoires et environnement, comment repenser les interconnexions entre les milieux humains et naturels ?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1088424ar>

DOI: <https://doi.org/10.4000/vertigo.32144>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Paulet, M. & Bioret, F. (2021). La mise en lumière du conflit humain-goéland et sa gestion en France. *VertigO*, 21(2), 1–27. <https://doi.org/10.4000/vertigo.32144>

Article abstract

In France, the population increase of European Herring Gull and Yellow-legged gull (*Larus argentatus* ; *Larus michahellis*) in the 20th century on the Atlantic and Mediterranean coast was accompanied by their expansion outside their original site and nesting in the urban areas. This novel situation dated back to the eighties in France leads to conflicts between humans and birds, first with managers of natural areas and shellfish farmers, then with city dwellers who complain about the nests on their roofs. In the 1990s, municipalities set up management systems to control the number of gulls in the city. The present article focuses on understanding how this “gull problem” was constructed in France. It studies how seagull protected by law and appreciated by the inhabitants of the coast has passed to a controlled and regulated bird, considered annoying and invasive by scientists and city dwellers. The aim is to understand the evolution of the seagull representations and analyze how scientists, managers and municipalities seized this dynamic of populations of the bird and these conflicts between humans and birds. The article underlines the importance of developing research on these hybrid communities, composed of humans and non-humans so that people and seagulls can coexist durably on the same territory (Gramaglia, 2010).



La mise en lumière du conflit humain-goéland et sa gestion en France

Matiline Paulet et Frédéric Bioret

Introduction

- ¹ L'histoire de l'être humain avec les goélands argentés et leucophées¹ (*Larus argentatus* ; *Larus michahellis*) est ancienne. Les premiers écrits sur ces oiseaux sont issus des textes naturalistes ou des monographies du XIX^e siècle (Henry et Monnat, 1981). À cette époque, les habitants des côtes collectaient leurs œufs pour se nourrir et les chassaient pour le loisir (Chansigaud, 2012 ; Henry et Monnat, 1981 ; Camberlein et Floté, 1979b). L'animal était également l'objet de commerce dans la plumasserie (Chansigaud, 2012 ; Henry et Monnat, 1981 ; Camberlein et Floté, 1979b). Entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, l'effectif des goélands diminue sur l'ensemble de leur aire de répartition et ces oiseaux disparaissent quasiment du territoire métropolitain français (Coulson et Coulson, 2009 ; Yésou et al., 2005 ; Migot, 1987 ; Lebeurier, 1977). En France, un premier arrêté ministériel est promulgué en 1962 afin de les protéger (Henry et Monnat, 1981). Il permet l'arrêt des destructions massives des oiseaux et de la collecte des œufs (Yésou et al., 2005 ; Camberlein et Floté, 1979b). À cette époque, l'offre alimentaire disponible pour les oiseaux augmente par le développement de la société de consommation génératrice d'une grande quantité de nourriture facilement accessible : rejets de pêche, ordures ménagères, déchets des industries agroalimentaires, décharges à ciel ouvert, *et cetera* (Rock, 2013, 2005 ; Yésou et al., 2005 ; Vidal et al., 1998 ; Belant, 1997 ; Llyod et al., 1991 ; Henry et Monnat, 1981 ; Spaans, 1971). Cette préoccupation de l'État pour l'espèce dans les années 1960, conjuguée à cette mise à disposition de nourriture d'origine anthropique facilement accessible, entraîne une hausse des effectifs de goélands sur le territoire français (Yésou et al., 2005 ; Vidal et al., 1998 ; Cadiou, 1997a ; Thibault et al., 1996 ; Pons, 1992 ; Harris, 1970) : entre 1955 et 1989, l'effectif reproducteur des goélands argentés passe de 6 500 à 88 100

couples et de 5 700 à 32 020 couples pour les goélands leucophées (Abolivier et al., 2019, p. 52, 73).

- 2 Le cas de la France n'est pas isolé puisqu'une bonne partie des pays européens et d'Amérique du Nord recensant des populations de goélands connaît également le même phénomène (Belant, 1997 ; Raven et Coulson, 1997 ; Cramp, 1971 ; Harris, 1970). À partir des années 1940, la population britannique de goélands argentés augmente en moyenne de 12 à 13 % par an jusqu'aux années 1970 (Chabryzk et Coulson, 1976). Dans le nord de l'Allemagne, l'effectif reproducteur de ces oiseaux est estimé à 10 000 couples dans les années 1930 puis à 20 000 couples en 1960 (Harris, 1970). En Finlande, la population des goélands argentés passe de 130 couples dans les années 1930 à près de 6 500 couples en 1979 (Hario et Rintala, 2016 ; Henry et Monnat, 1981). Au Canada, le long de la région des Grands Lacs, le nombre de couples reproducteurs de goélands à bec cerclé (*Larus delawarensis*) augmente de 56 000 couples à 283 000 couples entre 1976 et 1990 (Belant, 1997, p. 246). La dynamique écologique des populations de goélands, largement dépendantes des activités et des comportements humains, influence en retour les modifications du comportement des humains à l'égard de l'oiseau (Cadiou et al., 1997). En France, dès les années 1960, les scientifiques et les gestionnaires de la nature agissent et mettent en œuvre des campagnes d'éradication ou de stérilisation dans les espaces naturels, afin de limiter leur expansion démographique et de protéger les espèces qui fréquentent les mêmes milieux que les goélands (Cadiou et Fortin, 2010 ; Vidal et al., 1998 ; Cadiou et Jonin, 1997). Cette hausse des effectifs de goélands s'accompagne de la colonisation de nouveaux espaces naturels par ces oiseaux, puis de leur nidification dans les milieux urbains (Coccon et Fano, 2020 ; Coulson et Coulson, 2009 ; Soldatini et al., 2008 ; Rock, 2018, 2013, 2005 ; Cadiou, 1997a, 1997b ; Raven et Coulson, 1997 ; Blokpoel et al., 1990 ; Cramp et Simmons, 1983 ; Monaghan et Coulson, 1977).
- 3 Les premières installations des goélands en ville sont signalées en Bulgarie, puis en Grande-Bretagne et en Irlande au début du XX^e siècle (Nankinov, 1992 ; Cramp, 1971). Les premières grandes colonies urbaines sont décrites à Newquay (Cornwall) et à Douvres (Kent) en 1926 (Cramp, 1971). L'Amérique du Nord est également concernée par ce phénomène de reproduction des goélands en milieu urbain. Aux États-Unis, 150 nids de goélands argentés sont découverts sur les toits du port de Boston en 1961 (Paynter, 1963). Dans l'ouest du Canada, un nid de goéland à ailes grises (*Larus glaucescens*) est identifié dès 1962 sur les toits du port de Vancouver (Oldaker, 1963). En France, la nidification des oiseaux dans les villes commence dans les années 1970 (Soldatini et al., 2008 ; Yésou et al., 2005 ; Cadiou, 1997a, 1997b ; Clergeau, 1997). Les premiers cas sont signalés au Tréport en Normandie et à Morlaix en Bretagne (Vincent, 1986 ; Camberlein et Floté, 1979b). Dans les années 1990, des citoyens se plaignent de la présence de nids sur leurs toits principalement à cause des nuisances sonores au moment de l'élevage des jeunes, ce qui entraîne la mise en place de dispositifs de gestion par les municipalités (Yedonou, 2019 ; Rock, 2018, 2013, 2005 ; Clergeau, 1997 ; Cadiou et al., 1997 ; Lemoine et Sauvage, 1997). Au cours de l'histoire de l'animal et de ses multiples interactions avec l'humain, le « problème goéland »² est progressivement apparu. Il est toujours d'actualité notamment parce que la diminution de l'effectif de goélands en Europe³ depuis plusieurs décennies inquiète de plus en plus de scientifiques, alors que dans le même temps la fréquence des nuisances en milieu

urbain n'a pas diminué (Cadiou et al., 2014 ; Rock, 2005 ; Yésou et al., 2005 ; Raven et Coulson, 1997).

Comprendre comment la société fait problème⁴ autour d'espèces animales

- 4 Des travaux scientifiques se sont intéressés à la façon dont le statut de conservation et la représentation d'une espèce animale dans notre société changent au cours du temps. L'anthropologue Colette Méchin et le sociologue Maurice Wintz (2005) ont étudié la manière dont le grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*) est passé d'un oiseau protégé à un animal « invasif » dans différents contextes nationaux (France, Pays-Bas, Allemagne, Suisse, Autriche). Ils ont analysé les discours, les positions et les actions de divers acteurs concernés par les problèmes que pose l'oiseau (pêcheur, chasseur, naturaliste, représentant institutionnel). Leur recherche révèle que les structures politiques et administratives nationales responsables du dossier du grand cormoran déterminent la construction même de l'objet et du statut de l'animal. En France, à la différence des autres terrains d'étude, ce sont les pêcheurs de loisirs via le Conseil Supérieur de la pêche et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)⁵ qui ont défendu le dossier et qui ont été les plus visibles. Ils ont mis en lumière les problèmes qu'ils avaient avec l'oiseau afin d'obtenir une reconnaissance institutionnelle. Pourtant, les acteurs les plus affectés par la présence de l'oiseau sont les pisciculteurs et les professionnels de la production de poissons d'élevage extensif. Mais, moins organisés et dépendant d'un autre ministère que les pêcheurs de loisirs, ils ont été peu écoutés et leur situation a été peu prise en compte par l'État (Méchin et Wintz, 2005).
- 5 Le ragondin (*Myocastor coypus*), autre animal qui a changé de statut au cours de ces dernières années, a été étudié par la sociologue Catherine Mougenot et l'écologue Laurence Roussel (2006). Ces dernières se sont intéressées aux « natures » de l'animal qui se sont succédé depuis plus d'un siècle et qu'elles définissent comme les « façons de le voir et d'interagir avec lui » (Mougenot et Roussel, 2006, p. 23). Introduit en Europe au milieu du XIX^e siècle par des sociétés d'acclimatation et d'abord curiosité scientifique, au XX^e siècle le ragondin est à la fois un animal élevé pour sa fourrure et un animal de compagnie apprécié par l'être humain. Relâché dans les campagnes quelques décennies plus tard, il devient un animal sauvage observé par les naturalistes et considéré comme utile dans certains espaces naturels pour le faucardage (action de faucher les herbes dans les canaux, dans les rivières et les étangs). Depuis les années 1970, à cause des dégâts qu'il provoque au monde agricole, il devient nuisible pour de nombreux acteurs. Aujourd'hui, « la représentation du ragondin comme espèce nuisible va s'imposer à toutes les autres, puisque c'est la seule qui a été véritablement consolidée par la loi » (Mougenot et Roussel, 2006, p. 26). La recherche dévoile que les différentes « natures » de l'animal sont liées aux actions menées contre l'animal ; ces gestions constituent des formes d'organisation et de choix techniques qui ont un impact sur la relation de l'être humain à la nature.
- 6 Plus récemment, une thèse a été réalisée sur la genèse du « problème lapin » dans deux parcs du département de la Seine-Saint-Denis (Martin et al., 2018). Elle s'intéresse, dans une approche diachronique, au récit construit autour de l'animal par les gestionnaires des parcs. Les résultats montrent que le lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) n'est devenu problème qu'au fil du temps et par l'expérience de terrain des gestionnaires.

Les conflits entre l'humain et l'animal s'inscrivent dans un contexte socio-écologique particulier et autour d'une gestion changeante s'adaptant aux dynamiques écologiques des populations de lapin. La recherche révèle que l'animal, en dépit de son caractère insaisissable et de sa capacité à échapper aux dispositifs de gestion, n'explique pas à lui seul l'impossibilité de résoudre ce « problème lapin » : « il est aussi le résultat d'interactions entre différents collectifs, qui faisant apparaître des obstacles, des basculements, et des associations, entretiennent des controverses autour de lui » (Martin et al. 2018, p. 275).

- 7 Concernant les goélands, la sociologue Christelle Gramaglia s'est intéressée au cas du goéland leucophaea dans la région de Marseille à travers deux enquêtes qualitatives (Gramaglia, 2010). Dans un article, elle explique comment les scientifiques et les ornithologues, préoccupés par la prédation des goélands sur les laro-limicoles, se sont saisis du phénomène de nidification des goélands dans les villes, pour que leur inquiétude soit entendue par les pouvoirs publics et pour en faire un problème de gestion dans l'espace public. Elle révèle qu'un important travail de reproblématisation et de dramatisation, qui prenait appui sur l'exemple de la Bretagne avec le cas du goéland argenté, a été réalisé pour construire un argumentaire convaincant pour intéresser et mobiliser d'autres acteurs à leurs préoccupations. Ce sont principalement les municipalités et les industriels concernés par les nuisances des goélands qui ont répondu à leurs sollicitations. Elle conclut qu'aucune réponse n'a encore été trouvée au « problème goéland », les oiseaux continuant de bousculer les frontières spatiales, organisationnelles et conceptuelles établies par la société humaine. La sociologue plaide pour le développement de nouvelles études portant sur ces communautés hybrides⁶ constituées d'humains et de non-humains afin de trouver des formes de cohabitations harmonieuses.
- 8 La thèse de Nathalie Savalois (2012) aborde les relations entre les goélands et les citoyens dans la ville de Marseille et sur les îles d'Hyères. Elle s'intéresse moins à la manière dont s'est construit le conflit humain-goéland qu'à la dynamique des relations et les influences réciproques entre les humains et les oiseaux. Ses résultats décrivent un goéland participant pleinement de sa relation avec le citoyen : il est susceptible de dérober de la nourriture à l'humain, d'en réclamer lors du nourrissage et de provoquer du désordre urbain avec les déchets qu'il éparpille dans la rue. L'animal est capable d'ajuster ses comportements à ceux du citoyen et de défendre ses intérêts. L'auteure révèle ainsi la relation dynamique qui existe entre l'habitant et l'oiseau et invite à repenser la nature non plus seulement en termes de biens, mais en termes de liens (Savalois, 2012)⁷.
- 9 À la différence des travaux scientifiques précédents, notre article s'intéresse, dans une approche diachronique, à la manière dont s'est construit le « problème goéland » en France. Il souhaite comprendre comment le goéland protégé par la loi et apprécié des habitants du littoral est devenu un oiseau contrôlé, régulé, considéré comme gênant et envahissant par des citoyens, des ornithologues, des biologistes et des naturalistes. Il s'agit d'analyser comment les scientifiques, les gestionnaires de la nature et les municipalités se sont saisis de cette dynamique écologique des populations de goélands et ont contribué au changement de regard sur l'animal. Ce travail permet de mettre en évidence comment les différentes catégories de représentations⁸ du goéland ont évolué, se sont ajoutées les unes aux autres et ont pris des significations différentes au cours du temps. Il se situe dans une démarche d'étude des stratégies adoptées par des sociétés

humaines données, à travers leurs actions, leurs discours et leurs structures institutionnelles. Son objectif est d'identifier les modalités d'émergence du « problème goéland » et de comprendre la manière dont ce dernier a été mis en lumière dans le contexte français. Pourquoi l'installation des goélands dans de nouveaux milieux naturels et urbains a-t-elle posé problème aux scientifiques, aux gestionnaires de la nature et aux citoyens ? Quand sont apparus les premiers conflits entre les humains et les goélands ? Comment et par qui ont-ils été traités ? Quels ont été les dispositifs mis en place suite à l'installation des goélands en ville ? Comment les dynamiques écologiques des goélands ont-elles influencé les comportements des humains ? Comment les gestions mises en place pour contrôler l'oiseau ont-elles participé de la construction des représentations sociales du goéland ? Comment les questions écologiques se sont-elles entremêlées aux préoccupations sociales ? Pour répondre à ces interrogations, nous tâcherons de mettre en parallèle les dynamiques écologiques des goélands (évolution des effectifs, comportement de l'animal) et les stratégies humaines mises en place pour contrôler l'oiseau. Aucune recherche ne s'est encore intéressée précisément à cet aspect du sujet ; cet article complètera ainsi les différentes études traitant de la nidification urbaine des goélands. Il s'intègre dans un travail de thèse en anthropologie qui analyse la cohabitation entre les citoyens et les goélands dans les villes de Lorient (Morbihan) et de Sète (Hérault) (Paulet, 2020).

- 10 Plus largement, à travers cet exemple du goéland, l'article permettra d'apporter de nouveaux éléments afin de comprendre comment une société fait problème autour d'espèces animales. Il s'agit de saisir la façon dont cette dernière est susceptible d'engendrer des conflits à différentes échelles spatiales entre humains et non-humains, mais aussi entre différents acteurs humains. L'intérêt est de saisir la capacité d'une espèce animale à imposer une nouvelle organisation sociale et politique, voire à créer de nouvelles spatialités. Notre recherche s'inspire de plusieurs courants disciplinaires relevant du domaine de la sociologie, de l'anthropologie ou de la géographie. En outre, notre façon de penser l'animal rejoint la théorie de l'acteur réseau développée en France par Bruno Latour et les sociologues Michel Callon et Madeleine Akrich dans les années 1980 (Akrich et al., 2006 ; Latour, 1989, 1997 ; Callon, 1986). Nous considérons l'animal comme une entité "actante", une « entité capable d'agir, c'est-à-dire de produire des différences au sein d'une situation donnée » (Akrich et al., 2006, p. 242) ou autrement dit, toute entité qui fait agir les humains (Latour, 1997). Notre posture se rapproche également de celle du géographe Michel Lussault qui envisage les animaux comme des entités qui possèdent « une capacité à agir avec performance dans l'espace géographique des sociétés concernées » (Lussault, 2007, p. 19).
- 11 L'article s'appuie sur une recherche documentaire effectuée entre 2018 et 2019 à travers la littérature scientifique et la littérature grise (presse régionale et nationale, revues et magazines naturalistes, documents administratifs et techniques des services municipaux, actes de colloques, rapports et comptes rendus de réunions, rapports de stérilisation provenant des municipalités). La lecture de ces différents supports écrits a permis de collecter de nombreuses informations sur les dispositifs de gestion mis en place et sur les acteurs concernés par les problèmes posés par l'oiseau. Elle nous a aidés à comprendre les débats et les problématiques qui se sont succédé depuis l'augmentation du nombre de goélands au début du XX^e siècle. Le travail a ensuite consisté à compiler et confronter les différents éléments recueillis afin de reconstituer la chronologie des événements et les acteurs impliqués, de déterminer les contextes dans lesquels sont apparus les conflits et de saisir comment les représentations du

goéland ont évolué. Des entretiens avec des gestionnaires, des scientifiques, des élus municipaux ont permis de compléter les informations récoltées durant la recherche documentaire. Certaines données collectées lors de ce travail n'ont jamais été encore mises au jour, et leur publication constitue l'un des intérêts de cet article. Par ailleurs, ce dernier se rapproche des articles scientifiques de synthèse, de type "review paper" : à partir de données collectées dans la littérature scientifique, dans la littérature grise et d'un travail de synthèse, il tente de répondre à une question spécifique sur un phénomène qui a pris une ampleur non négligeable en quelques décennies.

Les prémices d'un conflit entre l'humain et l'oiseau

- 12 Les scientifiques et les ornithologues ont été les premiers à considérer le goéland en tant qu'« animal à problème » (Micoud, 2010). L'augmentation démographique des populations de goélands au cours du XX^e siècle s'accompagne d'une saturation progressive de ses sites d'origine, d'une extension de l'aire de reproduction et d'une colonisation de nouveaux milieux (Cadiou et al., 1997). La présence des goélands engendre sur les sites colonisés, à travers la compétition spatiale et la prédation, la régression, voire l'extinction locale de certaines colonies d'autres d'oiseaux : mouette mélanocéphale (*Ichthyæetus melanocephalus*), sternes (*Sterna dougallii* ; *Sterna hirundo*), flamant rose (*Phoenicopterus roseus*), tadorne de Belon (*Tadorna tardona*), macareux moine (*Fratercula arctica*), guillemot de Troïl (*Uria aalge*) (Salathé, 1983 ; Thomas et Monnat, 1980 ; Camberlein et Floté, 1979a ; Blondel, 1963). Les goélands commencent effectivement à s'installer sur leurs sites de reproduction entre trois et quatre mois avant de nombreuses autres espèces. Fidèles à leur territoire, ils l'occupent durablement et interdisent toute colonisation ou recolonisation par d'autres oiseaux. Ils sont de grands compétiteurs pour l'occupation de l'espace poussant les autres oiseaux à s'installer dans des milieux moins favorables pour leur reproduction. Omnivores, certains goélands plus prédateurs que les autres s'attaquent aux œufs, aux adultes et aux poussins d'autres espèces (SIEL et CEN L-R, 2017 ; Cadiou et Fortin, 2010). Cette capacité d'installation des goélands sur de nouveaux milieux alarme plusieurs ornithologues de l'époque :

« Mais comme les ronces et les ivraies envahissantes, il faudrait bien un jour établir un barrage à cette surpopulation de goélands argentés qui casse la chaîne alimentaire ; à cette prédominance qui évince d'autres espèces, moins prolifiques ou plus dépendantes du milieu. Il est un équilibre qu'il doit falloir rétablir, si nous voulons revoir nicher chez nous en grand nombre les gracieuses et charmantes hirondelles de mer, annonciatrices du printemps d'avril. » (Lebeurier, 1977, p. 76)

- 13 Entre les années 1950 et 1990, l'oiseau prend l'aspect d'un animal nuisible qu'il convient de réguler (Debout, 1986). Bien qu'il soit juridiquement protégé par la loi, les gestionnaires des sites naturels peuvent demander des autorisations de destruction de goélands auprès des services de l'État (demandes de dérogation « espèces protégées »), ces dernières étant soumises à certaines conditions⁹. Accompagnés par les associations naturalistes, les gestionnaires organisent alors de grandes campagnes d'éradication des goélands dans les espaces naturels en Bretagne et dans le sud de la France. Il s'agit de protéger les espèces d'oiseaux menacées par la prédation des goélands et de sauver leurs sites de reproduction. Les goélands ne sont acceptés que s'ils sont gérés et maîtrisés. Comme dit le biologiste Jacques Blondel en 1963, « il est clair qu'un contrôle annuel de la population permettra de dominer la situation partout où elle sera précaire

et dans la mesure où il nous sera possible d'agir où nous le voulons. Nous pourrions alors tolérer que le goéland argenté "plafonne" à un certain palier que nous interdirions de dépasser. » (Blondel, 1963, p. 311).

- 14 L'oiseau ne revêt plus la figure du « bon sauvage », il devient une nature qu'il est désormais nécessaire de contrôler (Micoud, 1993). Il rejoint le statut de « l'animal sauvage naturalisé vivant » décrit par le sociologue André Micoud (1993), dans la mesure où, bien qu'il garde un comportement naturel et imprévisible, sa population est gérée, suivie, comptabilisée et éradiquée de certaines zones. Le goéland se rapproche également de l'animal « fabriqué » (Bobbé, 2004). L'anthropologue Sophie Bobbé (2004) explique effectivement que, par les médias et les différentes gestions mises en œuvre pour contrôler (ou non) les animaux sauvages, ces derniers sont devenus des animaux « fabriqués », c'est-à-dire construits socialement et culturellement (Bobbé, 2004).
- 15 Les campagnes d'éradication consistent en des opérations d'empoisonnement des goélands. Elles se fondent sur un protocole standardisé déjà effectué dans d'autres pays dont notamment en Grande-Bretagne. Des appâts empoisonnés à base d'alpha-chloralose (ou chloralose-alpha) sont déposés dans les nids. Au bout de quelques heures, les cadavres sont récupérés, examinés et éliminés ; les appâts non consommés sont récupérés et comptés pour limiter la diffusion de poison dans le milieu naturel (Camberlein et Floté, 1979a).
- 16 En Camargue, de 1963 à 1994, 18 000 individus sont éradiqués par cette méthode (Gramaglia, 2010, p. 136 ; Vidal et al., 1998). En Bretagne, plusieurs milliers de couples sont empoisonnés en 1979 (Cadiou et Fortin, 2010 ; Camberlein et Floté, 1979a) ; ce sont principalement les colonies de sternes qui ont été concernées par ces campagnes d'éradication et/ou de stérilisation des goélands. Ces opérations ont été réalisées par l'association Bretagne Vivante-SEPNB¹⁰ en tant que gestionnaire des sites naturels protégés. La méthode a été efficace sur plusieurs sites qui ont vu le maintien ou un retour des sternes (Cadiou et Fortin, 2010). C'est le cas de l'île aux Dames dans le Finistère qui accueille de nouveau des sternes de Dougall (*Sterna dougallii*) et des sternes pierregarin (*Sterna hirundo*) depuis les années 1980 (Cadiou et Fortin, 2010).
- 17 Entre 2007 et 2016, le Syndicat Mixte des Étangs Littoraux (SIEL) et le Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) mettent en place des campagnes d'empoisonnement sur les étangs palavasiens et de l'Estagnol dans le sud de la France. Le problème est le même qu'en Bretagne ou en Camargue, les goélands empêchent les laro-limicoles (sternes, avocette...) de s'installer pour nicher et certains individus s'attaquent aux poussins. Les premières années, l'effarouchement par un mannequin gonflable de forme humaine et l'empoisonnement d'adultes sont pratiqués contre les goélands. À partir de 2012, l'empoisonnement est remplacé par la stérilisation des œufs, cette dernière étant autant efficace et moins lourde à réaliser. Ce programme est arrêté en 2016 suite à la baisse et la stagnation des effectifs de goélands au profit des laro-limicoles (SIEL et CEN L-R, 2017).
- 18 La stérilisation des œufs est un dispositif qui est utilisé pour lutter contre les goélands. Elle s'inspire d'une méthode pratiquée aux États-Unis entre 1940 et 1950 (Cadiou et Fortin, 2010). Elle consiste à enduire les œufs d'un produit chimique ou une huile végétale afin de stopper l'incubation sans modification externe perceptible par l'adulte. Les goélands ne s'en rendent pas compte et continuent à couvrir sans qu'aucun poussin ne naisse. En France, les premières campagnes de stérilisation se sont déroulées dans

- les années 1970 sur le littoral en Bretagne. En 1978, les couvées de 39 % des goélands nicheurs de Bretagne ont été traitées par cette méthode (Camberlein et Floté, 1979b).
- 19 Aujourd'hui, les populations d'oiseaux victimes de la prédation et de la compétition spatiale des goélands se portent mieux (SIEL et CEN L-R, 2017 ; Cadiou et Fortin, 2010). Les campagnes de stérilisation et/ou d'empoisonnement des goélands dans les milieux naturels sont quasiment arrêtées ou effectuées sur des petites zones très ciblées (Jacob, 2015). De plus, le déclin actuel des populations de goélands argentés et leucophées dans leur milieu d'origine impose une réflexion et une précaution quant aux actions qui visent l'espèce (Alonso et al., 2015). Les ornithologues et scientifiques se retrouvent face à une situation paradoxale : d'un côté, ils sont toujours préoccupés par la possible prédation des goélands sur les espèces à forte valeur patrimoniale comme les larolimicoles et, d'un autre côté, ils sont inquiets de l'effondrement de la population de goélands dans les milieux naturels.
- 20 Outre les scientifiques et les ornithologues, les mytiliculteurs ont été touchés par l'expansion des goélands. Dans les années 1970, ils changent de pratiques et s'orientent vers la production de moules sur bouchots. Les goélands modifient leurs comportements alimentaires et s'adaptent à cette nouvelle technique ; pendant l'immersion des pieux, ils prélèvent et mangent des naissains de moules. En 1986, lors d'une réunion relative à la gestion des goélands organisée à Paris par le ministère français de l'Environnement, les mytiliculteurs du nord de la France estiment les dégâts occasionnés à 2 ou 3 millions de Francs. Dans ce contexte, en 1975, le ministère de la Qualité de Vie commande une étude à la SEPNEB « goélands et mytiliculture dans les côtes du Nord » afin de comprendre le problème et d'essayer d'y remédier (Brien, 1975). En 1978, suite à l'expérimentation de plusieurs techniques d'effarouchement, un gardiennage des concessions mytilicultures est mis en place sous le contrôle de la SEPNEB (Camberlein et Floté, 1979a). La méthode, toujours utilisée aujourd'hui, consiste à effrayer les oiseaux par des tirs, afin de créer un climat d'insécurité permanent et de les faire fuir. Pour que la méthode soit efficace sur le long terme, quelques goélands sont tués, faute de quoi ils s'habituent rapidement aux détonations. Depuis plusieurs années, la presse régionale nous informe que ce dispositif fait débat entre les mytiliculteurs normands et les associations naturalistes de la région. Les premiers souhaitent continuer à tirer sur les oiseaux justifiant que le prélèvement d'individus ne menace pas la conservation de l'espèce, alors que les seconds s'inquiètent pour le déclin de la population de goélands dans la région¹¹ et souhaiteraient la mise en place de dispositifs alternatifs. En outre, les mytiliculteurs et les associations naturalistes ne parviennent pas à s'entendre sur l'efficacité de la méthode utilisée, sur le nombre de goélands présents sur les zones de production et sur les pertes économiques qu'engendrent ces oiseaux pour les professionnels.
- 21 Les positions divergentes entre ces deux acteurs révèlent des représentations différentes de la nature et de sa gestion. Les naturalistes régulent les populations de goélands au nom de la « bonne » nature à préserver. Ils s'inquiètent du déséquilibre des écosystèmes et jugent qu'il est important d'éradiquer des goélands lorsque la biodiversité (espèces menacées et à forte valeur patrimoniale) est en danger. Concernant les mytiliculteurs, ils défendent des intérêts humains et l'économie de la région. Ils agissent au nom de l'être humain.
- 22 Dans les années 2000, un groupe de travail a été mis en place dans la Manche, afin de traiter de la question de la prédation par les oiseaux (Goulard, 2017). Il comprenait les

services de l'État (Direction départementale des territoires et de la mer, Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), le groupe ornithologique normand (GONm), l'office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, le Comité Régional de la Conchyliculture de Normandie-mer du nord, le Conservatoire du littoral, le Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche (Symel), l'Office français de la biodiversité (OFB) et la Réserve Naturelle Nationale de Beauguillot. Ce groupe de travail avait pour rôle de trouver les méthodes les moins impactantes pour les populations d'oiseaux et les plus efficaces pour la préservation de la production mytilicole afin de concilier enjeux économiques et patrimoine naturel.

L'institutionnalisation du « problème goéland » et la prise en main par les pouvoirs publics

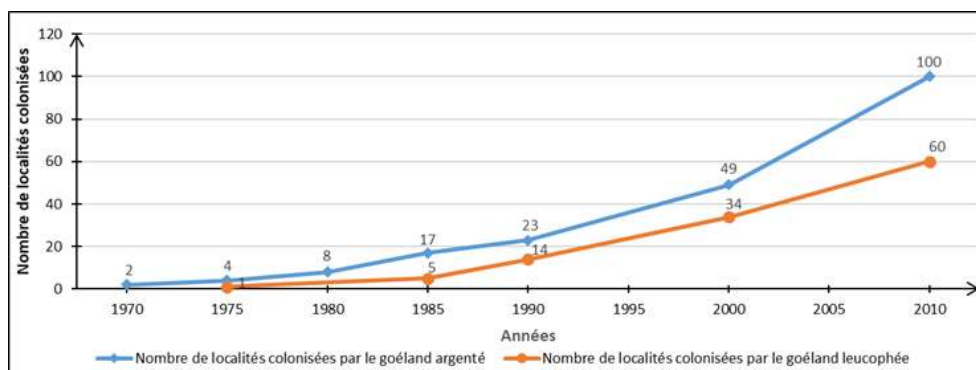
- 23 Les premiers conflits apparus dans les années 1950, entre les goélands et les gestionnaires des espaces naturels et les conchyliculteurs, ont été les prémices¹² d'un développement de l'oiseau en milieu urbain.
- 24 Certains scientifiques avaient sonné l'alerte. En 1963, l'ornithologue Jacques Blondel évoque les perturbations générées par l'augmentation des goélands en Camargue et son inquiétude sur les conséquences prévisibles de son installation en milieu urbain. Les villes qu'il cite comme susceptibles d'être colonisées par les oiseaux sont parmi celles qui rencontrent aujourd'hui des problèmes avec l'animal : Le Grau-du-Roi, Sète, Port Saint-Louis du Rhône et Martigues (Blondel, 1963). C'est également l'augmentation et l'installation des goélands dans les villes de Grande-Bretagne et dans d'autres pays que la France et à des dates antérieures qui ont alarmé les scientifiques.
- 25 En France, les premières nidifications dans les villes constatées dans les années 1970, constituent dans un premier temps des observations exceptionnelles et isolées comme l'indique le propos de l'ornithologue Édouard Lebeurier (1977) :

« En Angleterre, où la même prolifération du Goéland argenté pose aussi problème, les oiseaux ont commencé à coloniser les villes. [...] Ce fait à ma connaissance, n'avait pas été constaté en France. Nous pouvons signaler qu'un couple de goélands argentés en prit l'exemple et nicha en 1975 en pleine ville de Morlaix sur la toiture d'une bâtisse de la rue de Brest [...] Sa présence n'ayant été décelée auparavant qu'à cause des allées et venues d'un jeune nourri par les parents qui avait attiré l'attention des voisins. Cet unique juvénile, âgée d'environ trois semaines était atteint d'une grave malformation du bec. » (Lebeurier, 1977, p. 73)
- 26 Un autre cas est renseigné dans la ville du Tréport en Normandie (Vincent, 1986). En 1979, les observations des ornithologues Gilles Camberlein et Denis Floté (1979b) révèlent la présence de trois cas isolés de nidification en France, soit à Saint-Brieuc, Morlaix et Saint-Malo. Les deux ornithologues tentent de prévenir et de mettre en garde les scientifiques et les pouvoirs publics : « Il convient d'être vigilant. Si un tel phénomène [comme en Angleterre] devait se développer en Bretagne, il semblerait qu'il faille intervenir dès le début de l'installation de la colonie en arrêtant immédiatement toute tentative par destruction des nichées » (Camberlein et Floté, 1979b, p. 108). Pour la plupart des villes littorales françaises, les premiers goélands nicheurs ont été observés sur des toits de criées ou sur des bâtiments voisins, et plus exactement à proximité immédiate de ressources alimentaires abondantes et faciles d'accès (Cadiou, 1997b). L'une des exceptions est la ville de Brest où les premiers cas de

reproduction ont été signalés en centre-ville en 1993 puis dans un deuxième temps seulement sur le port en 1996 (Cadiou, 1997a).

- 27 Comme l'avaient prédit les ornithologues et les scientifiques, au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, le phénomène s'intensifie et de plus en plus de villes françaises sont touchées par l'installation des goélands¹³ (fig. 1). Dans les années 1990, les oiseaux colonisent les communes du Havre, de Lorient, des Sables-d'Olonne et celles du sud de la France comme Menton ou Martigues (Cadiou et al., 1997 ; Vincent, 1994, 1986) ; dans les années 1990, c'est au tour de Brest, de Douarnenez et de Sète.

Figure 1. Évolution du nombre de villes colonisées par les goélands argentés et les goélands leucophées nicheurs en France (d'après Abolivier et al., 2019) / Evolution of number of towns colonized by nesting herring gulls and yellow-legged gulls in France (from Abolivier et al., 2019)



- 28 Au fur et à mesure, de grandes colonies urbaines se créent et les goélands colonisent des villes de plus en plus continentales et éloignées de la mer. Paris et Rennes voient apparaître leurs premières colonies au milieu des années 1990 (Cadiou, 1997a), puis Lyon dans les années 2000 (Tissier, 2007). Aujourd'hui, Lorient est la ville qui compte le plus de goélands argentés en France, avec plus de 2 300 couples (Abolivier et al., 2019, p. 63). Concernant le goéland argenté, le dernier recensement national de 2009-2012 indique que les populations urbaines représentent 36 % de la population reproductrice de France (Cadiou et al., 2014, p. 27).
- 29 Comme l'avaient prévu les scientifiques, la colonisation des villes françaises par les goélands s'est réalisée rapidement. En moins d'un siècle, plus d'une centaine de villes sont touchées (fig. 1). En 1994, l'écologue Thierry Vincent analyse la situation en ces termes :
- « En France, malgré la mise en garde de certains ornithologues, la nidification des goélands en ville n'a pas été combattue. De ce fait, elle n'a cessé de se développer. Un manque de coordination entre plaignants et biologistes, une méconnaissance des mécanismes déclencheurs et un désintérêt de la part des instances nationales pour ce phénomène jugé marginal ont favorisé le développement de la nidification urbaine au-delà d'un seuil où les problèmes qu'elle engendre peuvent être résolus par des techniques simples et peu onéreuses. » (Vincent, 1994, p. 15)
- 30 Il dénonce le manque d'intérêt des politiques quant à cette problématique et pense qu'il est déjà trop tard pour résoudre les problèmes que provoque la nidification urbaine des goélands. Les premières plaintes des citoyens vis-à-vis de l'oiseau n'ont effectivement pas été longues à apparaître (Gramaglia, 2010). Dans la ville du Havre, les premières ont été constatées dès 1981 (Vincent, 1994, p. 217) ; à Marseille, elles sont signalées en 1995 (Gramaglia, 2010). Les habitants se plaignent des nuisances sonores provoquées par les goélands et des fientes de ce dernier qui salissent les voitures et les terrasses (Vincent,

1994). Certains ont également peur des possibles maladies transmissibles à l'être humain que peut porter l'oiseau (Vincent, 1994). Face aux réactions des citoyens, les municipalités sont sollicitées pour résoudre et apaiser les conflits. Alors qu'entre 1950 et 1990, les problèmes entre les humains et les oiseaux n'occupent directement que les scientifiques, les ornithologues et les conchyliculteurs, au début des années 1990, ils touchent les citoyens et deviennent un sujet de préoccupation pour les élus et les collectivités. Le « problème goéland » (Cadiou et al., 1997) tend à s'étendre à l'ensemble de la société française et devient une question prioritaire à laquelle les politiques publiques doivent s'attaquer. Dans les années 1990, les médias régionaux et locaux s'emparent d'ailleurs de cette nouvelle problématique et la mettent en lumière auprès du grand public (Paulet, 2020 ; Trotter, 2019).

- 31 Plusieurs réunions et événements, peu connus du grand public, révèlent comment les conflits entre les humains et les goélands sont progressivement pris en compte et traités par les politiques et les pouvoirs publics en France.
- 32 En 1986, à Paris, a lieu l'une des premières grandes réunions organisées sur ce sujet par le ministère français de l'Environnement. Sont présents des organismes « plaignants » : les municipalités du Havre et de Saint-Brieuc, le comité interprofessionnel de la conchyliculture, la Compagnie des salins du Midi et des salins de l'Est, le Syndicat des paludiers, la Fédération des chasseurs de l'Hérault et le Service technique de la navigation aérienne. Ils sont tous, plus ou moins directement, concernés par des problèmes avec les goélands. Les communes évoquent les plaintes des habitants, les conchyliculteurs rapportent les dégâts causés par les oiseaux sur leurs tables conchyliques, les paludiers se plaignent des déchets laissés par les goélands (déjections et plumes) qui nuisent à la qualité du sel, les chasseurs demandent l'autorisation de tir sur les goélands afin de diminuer la prédation de l'oiseau sur l'avifaune chassable. Quant au Service technique de la navigation aérienne, les mouettes et les goélands leur posent problème, car ils rentrent en collision avec les avions : comme l'écrit le rapport de la réunion¹⁴, « entre 1974 et 1985, 32 % des collisions mettent en cause les laridés ». La SEPNEB et la Tour du Valat (Institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes) sont conviées à cette réunion, ainsi que plusieurs biologistes et écologues spécialistes de ces questions. Ils rappellent leur action d'éradication des goélands dans les milieux naturels. La SEPNEB fait remarquer que ces campagnes d'élimination des oiseaux ne consistent seulement qu'en des interventions ponctuelles, car « leur mission n'est pas de gérer la totalité de l'espèce en Bretagne »¹⁴. En ce qui concerne les résultats de leur action, l'association fait savoir qu'ils sont très variables et dépendent des moyens mis en œuvre. Réciproquement, le représentant de la Tour du Valat indique que les campagnes d'éradication ont eu pour effet « de disperser les grandes colonies en plus petites ou en couples isolés »¹⁴, ce qui entraîne une plus grande difficulté pour contrôler la population de goélands. Quant aux scientifiques présents, ils renseignent les participants de la réunion du niveau de connaissances scientifiques sur la biologie et la démographie des goélands. Ils insistent à cette occasion sur les futures actions et recherches à mener : étude sur le processus de colonisation de nouveaux milieux, sur les conséquences de la fermeture de la décharge à Brest, réalisation d'un recensement général de la population de goélands, *et cetera*. Les premiers signes d'une diminution du nombre de goélands sont également évoqués par le biologiste Jean-Yves Monnat : « En Bretagne, divers signes traduisent un arrêt de la croissance, voire même dans certains cas une diminution des effectifs

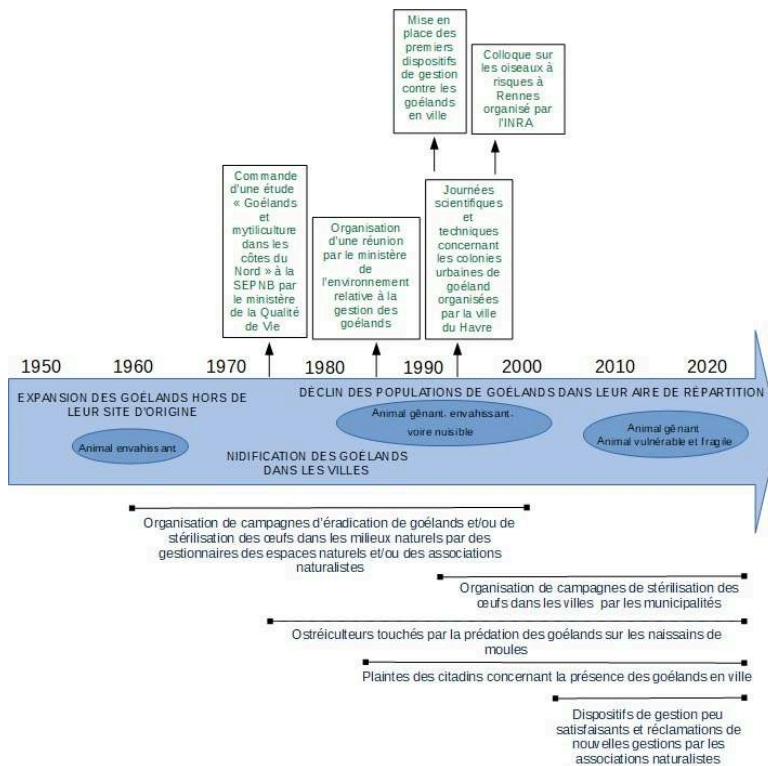
reproducteurs » 4. Le président du Conseil national de la protection de la nature (CNPN) attire d'ailleurs l'attention sur le fait que les effectifs de l'espèce peuvent très bien décroître dans les prochaines années. Cette réunion permet ainsi de dresser un premier état des lieux sur la question du goéland en France et des problèmes qu'il peut engendrer. Elle souligne également un premier signe d'un changement de dynamique écologique de l'espèce. À la fin de la réunion, tous les participants s'accordent sur leur souhait de créer une « cellule » regroupant, sous l'égide du ministère français de l'Environnement, les organismes et professions concernés par les nuisances causées par les goélands. Depuis cette réunion, aucun groupe de ce type n'a pourtant été formé.

- 33 En 1993, la ville du Havre organise des journées scientifiques et techniques. L'objectif est de faire partager les connaissances et les expériences de différents acteurs concernés par la nidification urbaine des goélands afin de proposer des pistes de solutions pour des actions plus réfléchies et efficaces. Le discours d'introduction de ces journées, prononcé par le maire, annonce :

« Il nous a paru judicieux de mettre en commun les expériences et les réflexions de tous ceux, Municipalités, associations, chercheurs, laboratoires qui sont concernés par ce problème, afin d'établir quelles actions concertées et globales peuvent être envisagées, ainsi que le niveau de ces actions, qu'il soit local, régional ou national. C'est là l'objet de ces deux journées de travail auxquelles vous avez accepté de participer et je suis persuadé qu'elles seront fructueuses, et qu'elles répondront aux attentes des uns et des autres, pour le bien commun de nos concitoyens. »

- 34 Comme le montre l'extrait, dès 1993, l'installation des goélands dans les villes se pose en termes de problème ; elle devient un « problème » public qui doit être pris en main par les politiques afin de trouver une solution. Des acteurs variés issus du monde professionnel, académique et associatif participent ainsi à ces journées : des membres du Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO) et d'associations naturalistes (Groupe Ornithologique Normand, SEPNE, Ligue pour la Protection des Oiseaux), des techniciens (dont certains du service Santé-Hygiène-environnement des villes du Havre et de Brest, service espaces verts), des scientifiques (éthologue, ornithologue, urbaniste, architecte...) et des professionnels (laboratoire Actipharm).
- 35 Quelques années plus tard, en 1996, se tient un colloque à Rennes organisé par l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) et la Fédération nationale des groupements de protection de cultures. Il s'intéresse aux gestions mises en place sur les « oiseaux à risques », et plus exactement sur les oiseaux qui rentrent en conflit avec les activités humaines. Il réunit plus de 200 chercheurs et praticiens, et aborde notamment la question de la gestion des goélands urbains au Havre et à Brest. Ce colloque se veut être une étape décisive dans la construction d'une démarche opérationnelle vis-à-vis des oiseaux qui posent problème.
- 36 Ces colloques, réunions et rencontres entre le monde politique, professionnel, universitaire et associatif ont mis en lumière les problématiques liées à la nidification urbaine des goélands et ont permis leur première prise en compte au niveau politique (fig. 2). Dans les années 1990, des dispositifs sont testés puis mis en place dans certaines villes, engageant l'institutionnalisation de la lutte contre ces oiseaux (fig. 2). Les communes du Havre en Normandie et de Brest dans le Finistère sont les premières à essayer ces méthodes. S'intéresser à leurs cas nous permet de comprendre comment les gestions du goéland en milieu urbain se sont progressivement construites puis institutionnalisées.

Figure 2. La construction et la mise en lumière du « problème goéland » / The construction of the "gull problem".



Le cas des villes du Havre et de Brest, pionnières en matière de gestion des goélands en France

- 37 Dans les années 1980, 90 % des habitants du Havre s'estiment agacés de la présence des goélands dans la ville ; ils se plaignent du bruit, des salissures et des dégâts causés sur les toits (Vincent, 1994). Dès les premières doléances, la ville essaye différents dispositifs pour apaiser le conflit entre les citadins et les oiseaux. En 1985, elle réfléchit à contacter un fauconnier (Vincent, 1994). Il s'agit d'effaroucher les goélands avec des rapaces, mais la technique s'avère impossible en zone urbaine, le fauconnier devant avoir un contrôle visuel permanent sur ses oiseaux. En 1986, suite à des échanges avec des scientifiques, la ville se décide à effectuer des opérations d'empoisonnement des goélands adultes avec l'aide d'un ornithologue ayant déjà l'expérience d'une telle technique (Vincent, 1994). La méthode est effectivement la même qu'en milieu naturel. Lors des premières opérations, la mairie fait le choix de discrétion et avertit très peu la population par peur des réactions. L'une des idées d'origine était de réaliser l'action de nuit, mais le comportement alimentaire des goélands l'empêchait. Deux enquêtes d'opinion sont menées en 1986 et 1989 afin de connaître l'avis des habitants sur cette méthode d'empoisonnement (Vincent, 1994). Bien que certaines personnes s'y opposent, trois quarts des citadins concernés sont favorables à l'opération d'éradication et ce d'autant plus que les personnes sont âgées. Ils estiment cependant que l'effort de limitation des goélands réalisé par la mairie n'est pas encore suffisant. En 1990, un système d'effarouchement acoustique est testé par la mairie : des cris de détresse de goélands au moyen d'un magnétophone placé sur une toiture sont diffusés

afin de faire peur aux oiseaux (Vincent, 1994). Il est inefficace et abandonné très vite. Entre 1986 et 1991, la méthode d'empoisonnement permet une diminution de l'effectif des goélands sur les zones traitées. Mais elle montre un autre effet négatif : elle provoque l'étalement de la colonie et la dispersion des goélands sur des sites plus difficiles à traiter ou hors de la ville. Suite à ces constats, la méthode d'empoisonnement est arrêtée en 1991. En 1994, la méthode de la stérilisation des œufs est essayée (Vincent, 1994). Cette dernière, qui est réalisée de la même manière que dans les milieux naturels, est mieux acceptée par les habitants que la méthode d'empoisonnement. Elle est plus efficace, car elle permet de limiter l'accroissement de la population de goélands et de supprimer la phase la plus bruyante de l'oiseau qui correspond à l'élevage des poussins. Aujourd'hui, les goélands nichent toujours au Havre et la ville continue à mener des campagnes de stérilisation. L'effectif de la colonie urbaine est proche de celle de Lorient (soit 2 130 couples de goélands argentés) ; il s'est stabilisé, voire a légèrement diminué depuis le début de la stérilisation (Abolivier et al., 2019).

- 38 En 1993, Brest est la première ville en France à tester la méthode de stérilisation des œufs. La municipalité prend cette décision suite aux conférences et échanges tenus lors des journées scientifiques organisées par la ville du Havre, événement précédemment évoqué. Grâce à la consultation des bilans des opérations de stérilisation rédigés conjointement par l'association Bretagne Vivante-SEPNB et la ville de Brest depuis 1993, nous pouvons retracer l'histoire des campagnes de stérilisation dans la ville et identifier les différents questionnements qui se sont posés aux élus et aux associations. Ces documents, rarement montrés au grand public, apportent des éléments précieux pour comprendre comment la problématique des goélands urbains a été traitée par les municipalités et les dispositifs de gestion mis au point en France. La première opération de stérilisation à Brest est préparée et réalisée avec l'aide de l'association Bretagne Vivante-SEPNB, de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) et du Groupe Ornithologique Breton (GOB) (SEPNB et GOB, 1993). L'objectif est de faire partir les goélands de la ville et de les ramener dans leur milieu naturel afin de diminuer les nuisances et les plaintes des citoyens. Au contraire de l'empoisonnement, la méthode n'est pas considérée comme traumatisante pour les oiseaux et ne choque pas les habitants. Pendant les premières années, la stérilisation est expérimentale ; il s'agit de tester et de voir si les résultats sont satisfaisants. La mairie s'occupe également d'informer les populations des quartiers concernés afin de « limiter au maximum les « francs-tireurs » et d'atténuer l'impact psychologique de l'opération » (SEPNB et GOB, 1993). La stérilisation se révèle rapidement efficace diminuant les nuisances sonores sur les secteurs traités. Elle devient une méthode connue et pratiquée subséquentement par d'autres villes comme le Havre et Lorient. Dans les années 1990, la presse locale et régionale s'empare de ces nouveaux sujets, relayant les plaintes des habitants, expliquant la méthode de stérilisation et sensibilisant sur les comportements à adopter pour aider la mairie à lutter contre les goélands (Paulet, 2020 ; Trotter, 2019).
- 39 À Brest, c'est en 1996, soit après trois ans d'actions, que les chiffres montrent pour la première fois une diminution des effectifs de goélands sur certains secteurs traités (Cadiou et al., 1996). Au début des années 2000, la méthode de stérilisation est néanmoins remise en cause. Elle ne répond pas tout à fait aux objectifs attendus et entraîne des effets négatifs : en 1999, il y a une recrudescence des plaintes (Cadiou et al., 1999) ; en 2006, l'effectif des goélands remonte à un taux jamais atteint, plus élevé

que dans les années 1990 lorsque la ville a commencé à traiter le problème (Cadiou et al., 2006). La stérilisation est estimée parvenir à réduire les effectifs dans les zones traitées, mais pas à l'échelle globale de la ville. L'hypothèse avancée par les scientifiques pour expliquer ce phénomène est que des goélands de l'extérieur de la ville viennent prendre la place de ceux éliminés par la stérilisation :

« Compte tenu de la forte réduction du nombre de jeunes à l'envol depuis 1993, et donc du nombre de futurs reproducteurs potentiels d'origine locale, il est certain que les oiseaux en provenance de l'extérieur contribuent aujourd'hui au renouvellement de la colonie urbaine de Brest. Si les opérations de stérilisation des œufs réduisent les nuisances sonores, elles ne parviennent donc pas à réduire de manière significative les effectifs de goélands nicheurs à l'échelle de la ville. » (Cadiou et al., 2003)

- 40 Au contraire de ce qui avait été prédit au début de la mise en place des premières opérations de stérilisation, les oiseaux ne retournent pas dans leur milieu naturel :

« Il est évident que l'hypothèse initiale, qui considérait que les goélands quitteraient la ville après plusieurs années consécutives d'échec massif de la reproduction pour retourner s'installer dans les îles ne s'est pas vérifiée. La stérilisation semble avoir permis de stabiliser les effectifs, mais pas de les réduire de manière durable. En outre, en dispersant les goélands sur la ville, la méthode de stérilisation des œufs génère de nouveaux problèmes. » (Cadiou et al., 2004)

- 41 Le dispositif mis en place depuis 1993 montre des limites qui sont évoquées dans les rapports dès le début des années 2000 : les oiseaux suite à la stérilisation se dispersent et colonisent de nouveaux quartiers, de nouvelles villes. La stérilisation est reconnue comme éclatant les colonies déjà installées et contribuant à l'implantation de nouvelles colonies urbaines. Elle ne constitue plus la « solution miracle » et durable à la nidification urbaine des goélands (Cadiou et al., 2004 ; Belant, 1997 ; Clergeau, 1995). Elle ne parvient pas à diminuer le nombre d'oiseaux en ville à long terme, mais seulement à le stabiliser et donc à pallier le problème (fig. 3). En outre, elle ne réussit pas à baisser le nombre de plaintes et à apaiser les conflits entre les goélands et les citoyens (fig. 4).

Figure 3. Évolution de la population nicheuse de goélands urbains à Brest de 1993 à 2017 (Cadiou et al., 2017) -Figure reproduite sous son format d'origine, avec l'autorisation de Bernard Cadiou / Evolution of the nesting population of gulls in Brest from 1993 to 2017 (Cadiou et al., 2017) – Figure reproduced in original format, with permission from Bernard Cadiou.

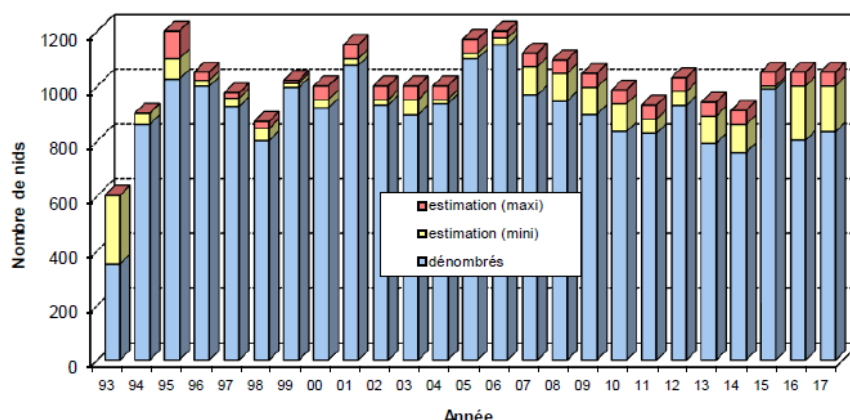
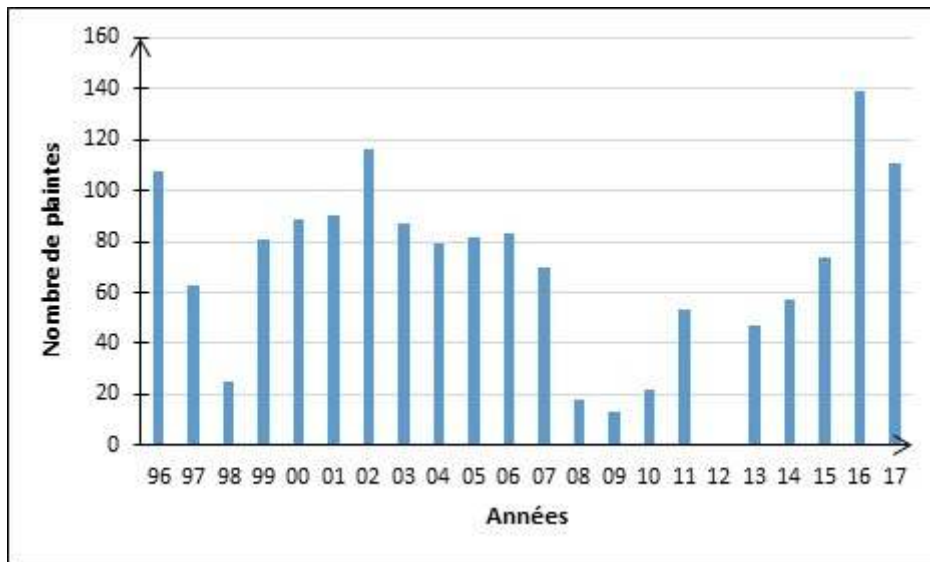


Figure 4. Évolution des plaintes de 1996 à 2017 enregistrées au service action sanitaire de la Mairie de Brest (d'après Cadiou et al., 2017) / Evolution of complaints from 1996 to 2017 registered at the Municipal Health Service of the city of Brest (from Cadiou et al., 2017).



- 42 La question du déclin des populations de goélands en France apparaît rapidement dans les rapports de stérilisation. Elle est évoquée une première fois en 1996 puis à fréquence régulière les années suivantes :

« Il convient de noter qu'en milieu naturel la tendance est à la baisse généralisée sur l'ensemble du littoral français et ce depuis déjà une vingtaine d'années [...] le goéland argenté ne peut plus être considéré, comme par le passé, comme une espèce « surabondante » et cela pose évidemment le problème de la pertinence des actions de limitation visant cette espèce, problème qui est également apparu dans d'autres pays où le goéland argenté est en déclin. » (Cadiou et al., 2004)

- 43 Le goéland ne peut plus être considéré tel un nuisible qu'il faut réguler comme dans les années 1960 ; son déclin inquiète les scientifiques qui en alarment les municipalités. La méthode de stérilisation appliquée depuis les années 1993 est remise en cause face cette nouvelle dynamique des oiseaux et fait émerger de nouvelles questions :

« Il n'est donc pas possible d'envisager de poursuivre indéfiniment ce type de limitation sans se poser des questions essentielles en terme par exemple, de fonctionnement démographique des populations urbaines, de statut de conservation des espèces concernées ou encore des solutions alternatives pour réduire l'attraction des villes pour les goélands (réduction des ressources alimentaires, obstacles physiques à l'implantation des nids...). Les services de l'État (notamment le ministère responsable de l'Environnement) auront, bien évidemment, un rôle important à jouer dans l'appréhension de ces problèmes à l'échelle nationale. » (Cadiou et al., 2004)

- 44 À partir de 2006, les rapports des bilans de stérilisation proposent de plus en plus d'initiatives et de méthodes alternatives à la stérilisation. L'idée de trouver des sites refuges pour les oiseaux est évoquée, mais elle ne sera jamais approfondie. La mise en place d'un groupe de travail national sur les problèmes posés en milieu urbain est suggérée suite à un séminaire sur la gestion des goélands et des laro-limicoles qui s'est tenu à Sète en novembre 2006 ; un tel groupe serait utile « pour mutualiser les connaissances et les expériences, mettre en place des études sur la biologie des goélands urbains et développer une approche cohérente et globale à l'échelle nationale » (Cadiou et al., 2006). En 2007, le rapport révèle que les goélands se portent

mieux en ville que sur les îles et leur milieu naturel ; c'est une première prise de conscience du renversement de la situation entre les colonies naturelles et urbaines et les prémices d'une prise de responsabilité des villes vis-à-vis de la population des goélands (Cadiou et al., 2008). Pourtant, depuis le début des années 2000, rien d'important n'a changé en termes de gestion du goéland à Brest et aucune des préconisations et/ou des initiatives proposées dans les conclusions des bilans de stérilisation n'ont été réalisées. La stérilisation est toujours décrite telle une solution qui ne permet que de pallier le problème et les mêmes effets négatifs de l'opération sont relevés (effet de dispersion, colonisation de nouveaux quartiers et de nouvelles villes) sans qu'aucune action ne se concrétise. Les graphiques concernant l'évolution des plaintes et du nombre de goélands dans la ville de Brest depuis 1993 (fig. 3 ; fig. 4), issus du dernier rapport de stérilisation, indiquent pourtant comment les résultats des campagnes de stérilisation sont mitigés et ne répondent pas à leurs objectifs premiers (Cadiou et al., 2017).

- 45 La prise de conscience d'une meilleure situation des goélands dans les milieux urbains que dans les milieux naturels s'accompagne d'une évolution des représentations sociales du goéland. Aux yeux de certains gestionnaires et scientifiques, l'oiseau prend finalement l'aspect d'une espèce fragile et vulnérable qu'il convient de protéger. Des gestionnaires urbains sont pris entre leur désir d'aider l'oiseau et leur obligation de répondre aux plaintes des habitants. Par ailleurs, des naturalistes organisent des campagnes de communication auprès des citoyens pour les sensibiliser sur la diminution des effectifs de goélands dans les milieux naturels.

Conclusion

- 46 En France, le « problème goéland » a d'abord été mis en lumière par les gestionnaires des espaces naturels, les scientifiques et les conchyliculteurs lors des premières expansions des goélands dans de nouveaux sites naturels. L'État et les municipalités, alertés par les ornithologues, se sont ensuite emparés de cette problématique et ont mis en place des dispositifs de gestion de contrôle de l'oiseau. Nos résultats concernant la manière dont la société fait problème autour d'espèces animales rejoignent ceux de la littérature scientifique précédemment citée (Martin et al., 2018 ; Savalois, 2012 ; Gramaglia, 2010 ; Mougnot et Roussel, 2006 ; Méchin et Wintz, 2005). Les structures politiques et administratives ont joué un rôle important dans la construction du « problème goéland ». Les campagnes d'éradication et de stérilisation ont participé de l'émergence de la représentation d'oiseau nuisible et gênant. Ces gestions constituent des formes d'organisation et de choix techniques qui influencent les représentations du goéland. Comme les résultats de l'étude de Léo Martin et al. (2018), la perception du goéland résulte également d'interactions entre différents collectifs (les scientifiques, les gestionnaires, les conchyliculteurs, les habitants, les municipalités) qui possèdent des intérêts parfois divergents à l'égard de l'animal et entretiennent diverses controverses autour de lui. Aujourd'hui, les goélands sont considérés comme des animaux nuisibles par certains conchyliculteurs et citoyens puisqu'ils leur causent des nuisances et parfois des dommages économiques. Quant aux municipalités qui souhaitent apporter des réponses aux plaintes des habitants, elles mettent en place des dispositifs de gestion qui rendent indésirables la présence de ces oiseaux en ville. À l'opposé, le goéland est perçu comme une espèce désormais vulnérable et fragile pour

les scientifiques et les ornithologues du fait de la diminution constante de ses effectifs depuis les années 1980.

- 47 Depuis les années 1960, l'évaluation des dispositifs de gestion vis-à-vis des goélands se fonde sur la diminution du nombre d'individus. Dans les milieux naturels, des opérations de gestion ont permis sur plusieurs sites de faire revenir des espèces d'oiseaux que les goélands avaient chassées. Dans les espaces urbains, ils ont permis de stabiliser le nombre de goélands, mais ne parviennent pas à faire baisser les plaintes des citoyens. Les dispositifs de gestion employés par les municipalités à l'encontre de l'animal ont peu évolué depuis les années 1990 et n'intègrent toujours pas l'élément humain, autrement dit la dimension humaine et sociale des problèmes que pose la présence des goélands en ville. Les raisons précises des plaintes des habitants sont insuffisamment connues et les représentations que se font les citoyens sur l'oiseau ainsi que leurs relations avec ce dernier sont peu étudiées. Les sociologues André Lemoine et André Sauvage, qui se sont intéressés aux relations entre les citoyens et les oiseaux, soulignent que l'action des mairies envers les « oiseaux à problèmes » doit prendre en compte « la grande disparité des attentes, des dispositions et des ressources non pas seulement économiques, mais aussi culturelles que représente la société urbaine » (Lemoine et Sauvage, 1997, p. 194). De même, David Loose (1997), qui a travaillé sur les plaintes reçues sur quatre années par la municipalité de Grenoble à propos des pigeons, estime que la problématique est d'abord sociale et il pense qu'une meilleure intégration du facteur humain pourrait diminuer les nuisances ressenties par les habitants. Il propose les principes d'une nouvelle gestion basée principalement sur des campagnes de communication, visant à responsabiliser les habitants et à atténuer la nuisance ressentie. Selon lui, la sensibilisation doit permettre d'informer le public sur les principes qui mènent à la création d'une situation de conflit, de générer une prise de conscience du problème et de ses mécanismes, d'apporter aux plaignants des solutions réalisables et concrètes, de modifier les comportements et les préjugés favorables sur la question du nourrissage, une pratique qui occasionne des nuisances aux habitants du fait de la concentration et la fixation d'oiseaux à un même endroit (Loose, 1997).
- 48 Aujourd'hui, le contexte a changé par rapport aux dernières décennies. Les effectifs de goélands nicheurs diminuent tant sur le territoire métropolitain français qu'à l'étranger, et ce principalement sur leurs sites naturels d'origine (Cadiou et al., 2014 ; Rock, 2005 ; Yésou et al., 2005 ; Raven et Coulson, 1997). Les milieux urbains pourraient devenir les principaux sites de nidification des goélands dans les prochaines décennies et les municipalités se verraient alors responsables d'une nouvelle responsabilité vis-à-vis de l'espèce (Cadiou et al., 2019). Les politiques de gestion concernant les goélands doivent ainsi aujourd'hui prendre en compte ces nouveaux éléments et les villes doivent reconsidérer leur rôle dans la protection des populations de goélands. Est-il effectivement raisonnable de continuer à mener des gestions fondées essentiellement sur la diminution du nombre d'individus dans un contexte où les colonies naturelles de goélands sont en train de s'effondrer ? Ne faut-il pas repenser cette gestion et intégrer l'élément humain afin que l'oiseau soit accepté en ville par les citoyens ? Quelles nouvelles gestions finalement imaginer pour que cohabitent l'humain et l'oiseau en ville ?
- 49 Depuis plusieurs décennies, le rapport de l'humain à l'animal a également évolué. Les questions concernant la souffrance, le bien-être et le droit animal occupent de plus en plus de place dans les préoccupations des citoyens. Ces derniers s'opposent à la vision

de l'animal-machine et prônent la sensibilité de l'animal capable de ressentir des émotions et des sentiments (Baratay, 2012). Cette nouvelle façon de concevoir l'animal est portée par des philosophes tels que Peter Singer (1993) ou Vinciane Despret (2014, 2019, 2021) et par les mouvements de libération animale (association L214). Elle doit être prise en compte dans les gestions de l'oiseau en ville. Lors de la réalisation des premières campagnes d'empoisonnement des goélands au Havre, la municipalité s'était d'ailleurs déjà confrontée à cette question d'éthique animale et avait fait le choix de discrétion en avertissant très peu la population (Vincent, 1994).

- 50 L'histoire entre l'humain et l'oiseau et les conflits actuels montrent comment il est important de développer de nouvelles manières de penser ce « problème goéland ». Les politiques urbaines et les dispositifs de gestions vis-à-vis de l'oiseau doivent changer et évoluer. Penser la relation entre le citoyen et l'animal en termes de liens semble nécessaire (Savalois, 2012). Comme l'avait souligné Christelle Gramaglia (2010), étudier comment les communautés hybrides constituées d'humains et de non-humains se forment, évoluent, interagissent est important et nous permettrait d'apporter des pistes de solutions pour une meilleure cohabitation entre les humains et les oiseaux. Le travail de thèse dont est issu cet article révèle que les relations qu'entretiennent les citoyens avec les goélands sont diverses et variées : certains se plaignent de l'oiseau alors que d'autres le nourrissent ou aiment l'observer près de chez eux (Paulet, 2020). Il dévoile que les citoyens qui partagent les représentations les plus positives du goéland sont ceux qui vivent agréablement sa présence en ville à l'opposé des plaignants qui ont une représentation plus négative de l'animal et qui appellent souvent la mairie pour se plaindre de sa présence à proximité de chez eux, et ceci indépendamment du profil sociologique de l'habitant (Paulet, 2020). Nous pensons ainsi que les politiques publiques à travers, par exemple, les Directions départementales des territoires et de la mer (DDTM) et les régions devraient inciter les municipalités et les aider financièrement à développer de nouvelles méthodes de gestion. Des campagnes de sensibilisation effectuées par les associations naturalistes pourraient être réalisées de manière concomitante aux campagnes de stérilisation des œufs et ce, conjointement avec les services de la mairie qui connaissent les habitants et le problème au niveau local. Cette sensibilisation renforcerait l'action des services municipaux des villes qui communiquent déjà avec les habitants lors des campagnes de stérilisation. Elles permettraient de faire connaître la biologie et l'écologie de l'oiseau aux citoyens, de préciser les raisons de sa présence en ville, d'expliquer en détail l'action de la mairie, de répondre aux questions des habitants et de les rassurer quant à l'inquiétude qu'ils peuvent ressentir face à la présence d'un nid sur leur toit. Ce travail permettrait en outre de dissiper les aprioris et les croyances sur l'animal. Des conseils concernant les comportements à adopter vis-à-vis de l'oiseau, notamment lorsqu'il niche sur leur toit ou lorsqu'il s'approche pour dérober de la nourriture à l'humain, pourraient être également communiqués. Ils pourraient permettre que les interactions entre les citoyens et les goélands soient plus connues, apaisées et pacifiées. Ensuite, des espaces pourraient être réservés aux oiseaux dans les villes, par exemple des espaces déjà existants non ciblés par des actions de contrôle des goélands. Les goélands ne gêneraient pas l'humain de même que ce dernier ne perturberait pas l'animal dans sa nidification. Des zones de rencontre entre l'humain et l'oiseau pourraient aussi être créées, tels des lieux où l'observation des goélands et des poussins à faible distance des nids, sous surveillance et contrôle, serait autorisée. Pour ceci, les municipalités pourraient s'inspirer de l'Observatoire des goélands de Lorient, dispositif inédit que

nous avons précédemment évoqué. Ces dernières mesures permettraient de proposer des « expériences de nature »¹⁵ aux citoyens en ciblant sur des expériences agréables et positives avec le goéland, dans lesquelles les habitants ne se sentiraient pas dérangés ni attaqués par l'oiseau.

Nous tenons à remercier Bernard Cadiou pour les documents qu'il nous a transmis et les rapporteurs de cet article pour leur lecture attentive et les corrections suggérées. Nous tenons également à remercier la Fondation de France pour son soutien financier.

BIBLIOGRAPHIE

- Abolivier, L., B. Cadiou, M. Leicher et M. Paulet, 2019, *Les dynamiques de populations des Goélands argentés et leucophées en France. Evolution des effectifs sur les territoires de l'étude : régions Bretagne et Languedoc-Roussillon, villes de Lorient et de Sète*, Rapport Bretagne Vivante-SEPNB, Séné
- Akrich, M., M. Callon, et B. Latour, 2006, *Sociologie de la traduction*, Presses des Mines, Paris, p. 401
- Alonso, H., A. Almeida, J.P. Granadeiro, et P. Catry, 2015, Temporal and age-related dietary variations in a large population of yellow-legged gulls *Larus michahellis*: implications for management and conservation, *European Journal of Wildlife Research*, 61, pp. 819-829
- Baratay, E., 2012, *La promotion de l'animal sensible Une révolution dans la révolution*, Revue Historique, 661, pp. 121-153
- Belant, J.-L., 1997, Gulls in urban environments: landscape-level reduce conflict, *Landscape and Urban Planning*, 38, pp. 245-248
- Blokpoel, H., W.F. Weller, G.D. Tessier, et B. Smith, 1990, Roof-nesting by ring-billed Gulls and Herring Gulls in Ontario in 1989, *Ontario Birds*, 8, pp. 55-60
- Blondel, J., 1963, Le problème du contrôle des effectifs du goéland argenté (*Larus argentatus michahellis* Naumann) en Camargue, *Revue d'Écologie (La Terre La Vie)*, 17, pp. 301-315
- Bobbé, S., 2004, Gestions faunistiques, cultures des sauvages et brouillage des catégories, *Communications*, 76, pp. 203-220
- Brien, Y., 1975, *Goélands et mytiliculture dans les Côtes du Nord*. Rapport SEPNB/ministère de la Qualité de la Vie, p. 67
- Cadiou, B., 1997a, La reproduction des goélands en milieu urbain : historique et situation actuelle en France, *Alauda*, 65, pp. 209-227
- Cadiou, B., 1997b, Les goélands dans nos villes, *Penn ar Bed*, 165-166, pp. 80-85
- Cadiou, B., P. Ars, et M. Sonneck, 2003, Bilan des opérations de contrôle des nuisances de la population de goélands dans la ville de Brest Finistère, Rapport Bretagne Vivante-SEPNB, ACROBAT, Ville de Brest, Brest
- Cadiou, B., P. Ars, et M. Sonneck, 2004, Bilan des opérations de contrôle des nuisances de la population de goélands dans la ville de Brest Finistère, Rapport Bretagne Vivante-SEPNB, ACROBAT, Ville de Brest, Brest

- Cadiou, B., S. Dalis, et Y. Geiger, 2017, Bilan des opérations de contrôle des nuisances de la population de goélands de la ville de Brest en 2016, Rapport Bretagne Vivante-SEPNB, Alpiniste brestois du bâtiment, Ville de Brest, Brest
- Cadiou, B., C. Esnault, et M. Sonneck, 2006, Bilan des opérations de contrôle des nuisances de la population de goélands dans la ville de Brest Finistère, Rapport Bretagne Vivante-SEPNB, ACROBAT, Ville de Brest, Brest
- Cadiou, B., C. Esnault, et M. Sonneck, 2008, Bilan des opérations de contrôle des nuisances de la population de goélands de la ville de Brest, Finistère en 2007, Rapport Bretagne Vivante-SEPNB, Alpiniste brestois du bâtiment, Ville de Brest, Brest
- Cadiou, B., et M. Fortin, 2010, Bilan des mesures de gestion des goélands sur les sites à sternes, *Penn ar Bed*, 208, pp. 24-29
- Cadiou, B., T. Heinrich, et M. Sonneck, 1999, Bilan des opérations de contrôle des nuisances de la population de goélands dans la ville de Brest Finistère, Rapport Bretagne Vivante-SEPNB, ACROBAT, Ville de Brest, Brest
- Cadiou, B., et M. Jonin, 1997, Limitation des effectifs de goélands argentés : éradication des adultes ou stérilisation des œufs ?, dans : P. Clergeau (ed.), *Oiseaux à risques en ville et en campagne*, Editions INRA, Paris, pp. 291-304
- Cadiou, B., les coordinateurs régionaux, les coordinateurs départementaux et les coordinateurs-espèce, 2014, Cinquième recensement national des oiseaux marins nicheurs en France Métropolitaine : bilan final 2009-2012, Rapport GISOM et AAMP, Brest
- Cadiou, B., J.Y. Monnat, et J.-M. Pons, 1997, Les goélands argentés : problèmes urbains, dans : P. Clergeau (ed.), *Oiseaux à risques en ville et en campagne*, Editions INRA, Paris, pp. 69-83
- Cadiou, B., M. Poulain, et M. Gouédic, 1996, Bilan des opérations de contrôle des nuisances de la population de goélands dans la ville de Brest Finistère, Rapport Bretagne Vivante-SEPNB, ACROBAT, Ville de Brest, Brest
- Cadiou, B., P. Yésou, M. Fortin, H. Mahéo, G. Derian, P. Provost, et P. Quéré, 2019, Îles ou villes : quel est l'habitat optimal pour la reproduction des goélands en Bretagne ?, *Ornithos*, 26, pp. 120-129
- Callon, M., 1986, Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc, *L'année Sociologique*, 36, pp. 169- 208
- Camberlein, G., et D. Floté, 1979a, *Le goéland argenté en Bretagne : dynamique de population et application à la gestion de l'espèce, éradication de goélands nicheurs sur certaines colonies de sternes, protection de la mytiliculture dans les Côtes-du-nord*, Rapport SEPNB/ministère de la qualité de vie, Paris
- Camberlein, G., et D. Floté, 1979b, Le goéland argenté en Bretagne. Étude démographique et gestion de population, *Penn ar Bed*, 98, pp. 89-115
- Chabryzk, G., et J.C. Coulson, 1976, Survival and recruitment in the Herring Gull, *Journal of Animal Ecology*, 44, pp.187-203
- Chansigaud, V., 2012, *Des hommes et des oiseaux*, Paris, Delachaux et Niestlé, 224 p.
- Clergeau, P., 1995, La maîtrise des oiseaux en milieux urbains, *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, 26, 26, pp. 5-12

- Clergeau, P., 1997, Le concept de gestion intégrée appliqué aux oiseaux, dans : P. Clergeau (ed.), *Oiseaux à risques en ville et en campagne*, Editions INRA, Paris, pp. 7-24
- Coccon, F., et S. Fano, 2020, Effects of a new waste collection policy on the population of yellow-legged gulls, *Larus michahellis*, in the historic centre of Venice (Italy), *European Journal of Wildlife Research*, pp. 50-66
- Coulson, J.C., et B.A. Coulson, 2009, Ecology and Colonial Structure of Large Gulls in an Urban Colony: Investigations and Management at Dumfries, SW Scotland, *Waterbirds*, 32, pp. 1-15
- Cramp, S., 1971, Gulls nesting on building in Britain and Ireland, *British Birds*, 64, pp. 476-487
- Cramp S., et K.E.L. Simmons, 1983, *Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa: the birds of the Western Palearctic. Volume III : Waders to Gulls*, Oxford, London, New-York, Oxford University Press, 913 p.
- Debout, G., 1986, Heurs et malheurs du goéland argenté en France, *L'Oiseau Magazine*, 5, pp. 10-14
- Despret, V., 2014, *Que diraient les animaux, si...on leur posait les bonnes questions ?*, La Découverte, Paris
- Despret, V., 2019, *Habiter en oiseau*, Actes Sud, Arles
- Despret, V., 2021, *Autobiographie d'un poulpe*, Actes Sud, Arles.
- Goulard, A., 2017. Étude de la prédation des moules de bouchot par les goélands argentés : Évaluation de son impact économique sur les entreprises mytilicoles et de l'efficacité des moyens de lutte employés, Rapport de stage réalisé du 20 mars au 25 août 2017, Rapport Comité Régional Conchyliculture Normandie/Mer du Nord
- Gramaglia, C., 2010, Les goélands leucophée sont-ils trop nombreux ? L'émergence d'un problème public, *Études Rurales*, 185, 1, pp. 133-148
- Hario, M., et J. Rintala, 2016, Population Trends in Herring Gulls (*Larus argentatus*), Great Black-Backed Gulls (*Larus marinus*) and Lesser Black-Backed Gulls (*Larus fuscus fuscus*) in Finland, *Waterbirds*, 39, pp. 10-14
- Harris, M.P., 1970, Rates and Causes of Increases of some British Gull Populations, *Bird Study*, 17, 4, pp. 325-335
- Henry, J., et J.Y. Monnat, 1981, Les oiseaux de la façade atlantique française, Rapport S.E.P.N.B./M.E.R., Paris
- Jacob, Y., 2015, *Sternes de Bretagne 2014 Rapport de l'Observatoire Régional des Oiseaux Marins en Bretagne (OROM)*, Rapport Bretagne Vivante-SEPNB, Brest
- Jodelet, D., 1989, *Les représentations sociales*, Presses universitaires de France, Paris
- Latour, B., 1989, *La science en Action Introduction à la sociologie des sciences*, La découverte, Paris
- Latour, B., 1997, *Nous n'avons jamais été modernes, La découverte et Syros*, Paris
- Lebeurier, E., 1977, L'expansion du goéland argenté en Bretagne, *Penn ar Bed*, 89, pp.70-76
- Lemoine, A., et A. Sauvage, 1997, Urbains et oiseaux : une coexistence ambivalente, dans : P. Clergeau (ed.), *Oiseaux à risques en ville et en campagne*, Editions INRA, Paris, pp. 291-304
- Lestel D., 2004, *L'Animal singulier*, Paris, Le Seuil
- Lloyd, C., M.L. Tasker, et K. Partridge, 1991, *The Status of Seabirds in Britain and Ireland*, London, T & A. D. Poyser, 355 p.

- Loose, D., 1997, Problèmes posés par les pigeons bisets en milieu urbain : vers une nouvelle approche ?, in P. Clergeau (ed.), *Oiseaux à risques en ville et en campagne*, Paris, Editions INRA, pp. 345-361
- Lussault, M., 2007, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Seuil, Paris
- Martin, L., F. Chlous, J. Marmet, et R. Julliard, 2018, Le lapin de Garenne dans les grands parcs paysagers de la Seine-Saint-Denis. Historique d'une gestion, dans : L. Rémi (ed.), *Sales bêtes ! Mauvaises herbes ! « Nuisibles », une notion en débat*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, pp. 205-217
- Méchin, C., et W. Wintz, 2005, *Enjeux sociaux, politiques et culturels de la présence du Grand Cormoran (Phalacrocorax carbo L.) dans le bassin rhénan et la zone des étangs invasive pérenne*, Rapport Université Marc Bloch, Strasbourg
- Micoud, A., 1993, Vers un nouvel animal sauvage : le sauvage "naturalisé vivant" ?, *Natures Sciences Sociétés*, 1, 3, pp. 202-210
- Micoud, A., 2010, Sauvage ou domestique, des catégories obsolètes ?, *Sociétés*, 108, 2, pp. 99-107
- Migot, P., 1987, *Éléments de biologie des populations de goélands argentés Larus argentatus Pont. en Bretagne. Approche démographique*, Thèse de doctorat en sciences de la vie et de la santé, Université de Paris VI, p. 274
- Monaghan, P., et J.C. Coulson, 1977, Status of large gulls nesting on buildings, *Bird Study*, 24, pp. 89-104
- Mougenot, C., et L. Roussel, 2006, Peut-on vivre avec le ragondin ? Les représentations sociales reliées à un animal envahissant, *Natures Sciences Sociétés*, 14, pp. 22-31
- Nankinov, D.N., 1992, The nesting by the Herring Gull (*Larus argentatus*) in the towns and villages of Bulgaria, *Avocetta*, 16, pp. 93-94
- Oldaker, F., 1963, Unusual nest of the Glaucous-winged Gull, *Canadian Field-Naturalist*, 77, pp. 65-66
- Paulet, M., 2020, *Des oiseaux marins en ville : analyse comparée en milieu portuaire des représentations du goéland (Larus argentatus, Larus michahellis) en lien avec l'évolution des dynamiques écologiques des populations*, Thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme, Université de Bretagne Occidentale, p. 531
- Paynter, R.A., 1963, North American Herring Gulls nesting on a building, *Wilson Bulletin*, 75, pp. 88
- Perrins, C.M., et S.B. Smith, 2000, The breeding *Larus* gulls on Skomer Island National Nature Reserve, Pembrokeshire, *Atlantic Seabirds*, 2, pp. 195-210
- Pons, J.-M., 1992, *Biologie de population du goéland argenté Larus argentatus et ressources alimentaires d'origine humaine. Cas de la colonie de Trébéron et de la fermeture de la décharge de Brest (Finistère)*, Thèse de doctorat en biologie, Université de Paris-Sud, p. 219
- Prévot, A.-C., et C. Fleury, 2017, De nouvelles expériences de nature pour une nouvelle société ?, dans : Fleury, C. et A.-C. Prévot (eds), *Le souci de la nature*, CNRS Éditions, Paris, pp. 9-22
- Raven, S.J., et J.C. Coulson, 1997, The distribution and abundance of *Larus* gulls nesting on buildings in Britain and Ireland, *Bird Study*, 44, pp. 13-34
- Rock, P., 2005, Urban gulls: problems and solutions, *British Birds*, 98, pp. 338-355
- Rock, P., 2013, Urban gulls. Why current control methods always fail, *Rivista Italiana di Ornitologia*, 82, pp. 58-65

- Rock, P., 2018, *Roof-nesting gulls in Liskeard*, Survey conducted 25 april 2018 by Peter Rock for Liskeard Town Council, Liskeard
- Salathé, T., 1983, La prédation du Flamant rose *Phoenicopterus ruber roseus* par le Goéland leucophée *Larus cachinnans* en Camargue, *Revue d'Écologie (La Terre La Vie)*, 37, pp. 87-115
- Savalois, N., 2012, *Partager l'espace avec une espèce protégée qui s'impose : approches croisées des relations entre habitants et goélands à Marseille*, Thèse de doctorat en anthropologie sociale et historique, École des Hautes Études en Sciences Sociales de Marseille, p. 427
- SEPNB et GOB, 1993, *Opération expérimentale de contrôle des nuisances de la population de goélands de la ville de Brest Finistère*, Rapport SEPNB & GOB, Brest
- SIEL et CEN L-R, 2017, *Gestion expérimentale du goéland leucophée (Larus michahellis) sur les sites à laro-limicoles patrimoniaux*, Rapport du Bilan du programme 2007-2016
- Singer, P., 1993, *Libération animale*, Grasset, Paris
- Soldatini, C., Y.V. Albores-Barajas, D. Mainardi, et P. Monaghan, 2008, Roof nesting by gulls for better or worse ?, *Italian Journal of Zoology*, 75, pp. 295-303
- Spaans, A.-L., 1971, On the feeding ecology of the herring Gull *Larus argentatus* in the northern part of the herring Gull *Larus argentatus* in the northern parts of the Netherlands, *Ardea*, 59, pp. 71-188
- Thibault, J.-C., R. Zotier, I. Guyot, et V. Bretagnolle, 1996, Recent Trends in Breeding Marine Birds of the Mediterranean Region with Special Reference to Corsica, *Colonial Waterbirds*, 19, pp. 31-40
- Thomas, A., et J.-Y. Monnat, 1980, Éradication ponctuelle de Goélands argentés (*Larus argentatus*) sur une colonie de Guillemots de Troïl (*Uria aalge albionis*), *Penn ar Bed*, 102, pp. 337-338
- Tissier, D., 2007, Reproduction du Goéland leucophée à Lyon en 2007, *L'Effraie*, 21, pp. 14-18
- Trotter, S., 2019, Birds behaving badly: the regulation of seagulls and the construction of public space, *Journal of Law and Society*, 46, pp. 1-28
- Udo, N., 2016, *Quels sont les facteurs naturels et humains conduisant au statut public d'espèce invasive ? Le cas de l'ajonc d'Europe (Ulex europaeus) sur l'île de la Réunion*, Thèse de doctorat en biologie, Université de Rennes 1, p. 362
- Vidal, E., F. Medail, et T. Tatoni, 1998, Is the Yellow-legged gull a superabundant bird species in the Mediterranean ? Impact on fauna and flora, conservation measures and research priorities, *Biodiversity & Conservation*, 7, pp. 1013-1026
- Vincent, T., 1986, Nidification urbaine du Goéland argenté (*Larus argentatus*) première donnée pour le département de la Somme, *Avocette*, 10, pp. 30-32
- Vincent, T., 1994, *Écologie et comportements des populations de Goélands argentés (Larus argentatus argenteus Brehm 1822) en milieu urbain : l'exemple de la ville du Havre (Seine-Maritime, France)*, Thèse de doctorat en biologie, Université de Rouen, p. 309
- Yedonou, G., 2019, *Les goélands dans les villes : nuisances et gestions*, Mémoire de Master, Université d'Artois, p. 72
- Yésou, P., B. Cadiou, et J.-M. Pons J.-M., 2005, Les grands changements dans l'avifaune marine nicheuse française au cours du XX^e siècle, *Aves*, 42, pp. 81-90

NOTES

1. Les goélands argentés vivent dans la partie occidentale de l'Europe. On les trouve en Islande, au Royaume-Uni et le long des côtes de l'Europe continentale, du Portugal jusqu'à la partie européenne de la Russie. En France, les goélands argentés nichent principalement en Picardie, en Normandie et en Bretagne. Les goélands leucophées ont une répartition essentiellement méditerranéenne, mais ils se reproduisent jusqu'au littoral atlantique français et divers archipel macaronésien : Açores, Madère, Canaries. Sur le territoire national, les goélands leucophées sont établis principalement sur la côte méditerranéenne, en particulier en Camargue et sur les îles de Marseille, les îles d'Hyères et les étangs du Languedoc.
2. Par cette expression « problème goéland » déjà utilisée par l'ornithologue Bernard Cadiou (Cadiou et al., 1997), le terme souhaite insister sur la construction sociale et politique du problème. Le conflit entre les Hommes et les goélands devient progressivement un problème public ; il « fait problème » et est exprimé par les politiques et les scientifiques en termes de « problème » (Udo, 2016).
3. Diminution de l'effectif des goélands depuis les années 1980 liée à la réduction des ressources trophiques générées par la fermeture des décharges publiques, à la diminution des rejets de pêche du fait de la politique du zéro rejet, à la prédation exercée par certaines autres espèces de goélands et à la maladie du botulisme (Perrins et Smith, 2000 ; Llyod et al., 1991).
4. Nous empruntons cette expression « faire problème » au sociologue français André Micoud qui l'utilise pour évoquer les problèmes que pose l'animal sauvage à la société humaine dans son article intitulé *Vers un nouvel animal sauvage : le sauvage « naturalisé vivant » ?* (Micoud, 1993). Dans son manuscrit de thèse, Nathalie Udo (2016) emploie également cette expression pour exprimer comment l'ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*) pose problème à différents acteurs de l'île de la Réunion.
5. Structures qui ont aujourd'hui intégré l'Office français de la biodiversité (OFB).
6. L'expression « communautés hybrides » est définie par le philosophe français Dominique Lestel comme étant des « associations d'hommes et d'animaux, dans une culture donnée, qui constituent un espace de vie pour les uns et pour les autres, dans lequel sont partagés des intérêts, des affects et du sens » (Lestel, 2004, p. 19).
7. Certaines initiatives vont déjà dans ce sens en France. Par exemple, la ville de Lorient conjointement avec l'association Bretagne Vivante-SEPNB, a créé en 2014 un Observatoire des goélands urbains sur le toit d'un ancien bunker de la base sous-marine de Keroman. Sur cet espace dédié aux goélands, les habitants peuvent observer les oiseaux et leurs poussins avec des jumelles, des longues-vues. Des animateurs de l'association Bretagne Vivante-SEPNB leur apportent également des renseignements sur la biologie et l'écologie des goélands. L'objectif de l'Observatoire est d'apporter aux habitants un nouveau regard sur ces oiseaux et ainsi peut-être leur permettre de mieux supporter les nuisances que les goélands provoquent en ville.
8. Par le terme représentation, nous faisons référence aux représentations sociales telles qu'elles sont définies par la scientifique Denise Jodelet. Elles sont des connaissances adaptées et corroborées à une action sur le monde : « elles sont reliées à des systèmes de pensées plus larges, idéologiques ou culturels, à un état de connaissances scientifiques, comme à la condition sociale et à la sphère de l'expérience privée et affective des individus » (Jodelet, 1989, p. 52).
9. La première condition étant que la demande corresponde à l'un des 5 cas mentionnées dans l'article L411-2 du code de l'environnement, la deuxième étant qu'il n'y ait pas d'autre solution satisfaisante ayant un moindre impact, et la troisième étant que la dérogation ne nuise pas au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle.
10. . En 1998, la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) change de nom et devient l'association Bretagne Vivante-SEPNB.

11. Entre la fin des années 1990 et le début des années 2010, le nombre de goélands argentés dans le département de la Manche est passé de 7 711 à 4 795 couples ; dans le département Seine Maritime, il est passé de 12 358 à 11 099 couples ; dans le département du Calvados, il est passé de 1 705 à 2 398 couples (Cadiou et al., 2014, p. 28).

12. La colonisation de nouveaux milieux naturels par les goélands dans les années 1960 et les problèmes qui y sont liés sont entendus comme la manifestation d'un changement dans la dynamique écologique de l'oiseau et le présage d'une future colonisation du milieu urbain par les oiseaux.

13. Les villes sont colonisées par les goélands argentés, les goélands leucophées et plus rarement, par les goélands bruns (*Larus fuscus*), les goélands marins (*Larus marinus*) ou les goélands cendrés (*Larus canus*).

14. Ministère français de l'Environnement, 1986, Compte rendu de la réunion relative à la gestion des populations de goélands argentés en France.

15. L'écologue Anne-Caroline Prévot et la philosophe Cynthia Fleury définissent l'« expérience de nature » comme la rencontre entre un individu humain et un Autre non humain, dans sa diversité et sa complexité (Prévot et Fleury, 2017 : 17). Elles remarquent que « les expériences de nature sont beaucoup plus que de simples mises en contact avec un ou des éléments de nature, car elles changent les personnes impliquées, jusqu'à potentiellement modifier une part de leur identité » (Prévot et Fleury, 2017, p. 17).

RÉSUMÉS

En France, l'augmentation de l'effectif des goélands argentés et leucophées au XX^e siècle sur le littoral atlantique et le littoral méditerranéen (*Larus argentatus* ; *Larus michahellis*) s'accompagne de leur expansion hors de leur site d'origine et d'une nidification dans les milieux urbains. Elle entraîne des conflits entre l'être humain et l'oiseau, d'abord avec les gestionnaires des espaces naturels et les conchyliculteurs puis avec les citoyens qui se plaignent des nids sur leurs toits. Dans les années 1990, les municipalités mettent en place des dispositifs de gestion afin de contrôler le nombre de goélands en ville. L'article s'intéresse à la manière dont s'est construit ce « problème goéland » en France. Il étudie comment le goéland protégé par la loi et apprécié des habitants est devenu un oiseau contrôlé et régulé, considéré gênant et envahissant par les scientifiques et les citoyens. Il s'agit de comprendre l'évolution des représentations du goéland et d'analyser comment les scientifiques, les gestionnaires et les municipalités se sont saisis de cette dynamique de populations de l'oiseau et de ces conflits entre humains et animaux. L'article permet de souligner l'importance de développer des recherches sur les communautés hybrides, constituées d'humains et de non-humains, afin que puissent coexister durablement sur un même territoire les Hommes et les goélands (Gramaglia, 2010).

In France, the population increase of European Herring Gull and Yellow-legged gull (*Larus argentatus* ; *Larus michahellis*) in the 20th century on the Atlantic and Mediterranean coast was accompanied by their expansion outside their original site and nesting in the urban areas. This novel situation dated back to the eighties in France leads to conflicts between humans and birds, first with managers of natural areas and shellfish farmers, then with city dwellers who complain about the nests on their roofs. In the 1990s, municipalities set up management systems to control the number of gulls in the city. The present article focuses on understanding how this “gull

problem” was constructed in France. It studies how seagull protected by law and appreciated by the inhabitants of the coast has passed to a controlled and regulated bird, considered annoying and invasive by scientists and city dwellers. The aim is to understand the evolution of the seagull representations and analyze how scientists, managers and municipalities seized this dynamic of populations of the bird and these conflicts between humans and birds. The article underlines the importance of developing research on these hybrid communities, composed of humans and non-humans so that people and seagulls can coexist durably on the same territory (Gramaglia, 2010).

INDEX

Mots-clés : goéland, gestion, conflits, représentation, France

Keywords : seagulls, management, conflicts, representation, city dwellers, France

AUTEURS

MATILINE PAULET

Laboratoire Géoarchitecture, Université de Bretagne Occidentale (UBO), courriel :
mati.paulet@hotmail.fr

FRÉDÉRIC BIORET

Laboratoire Géoarchitecture, Université de Bretagne Occidentale (UBO), courriel :
frederic.bioret@univ-brest.fr